



santé
famille
retraite
services

Titre Emploi Simplifié Agricole Récapitulatif de cotisations pour la DSN de Décembre 2025

LAFRAGETTE DAMIEN

LIEU-DIT LES SIRIEYS

Siret : **881 637 938 00021**

46270 Predeignes

APE : **0119Z**

Convention collective : **9461 - Convention collective
départementale des exploitations agricoles Lot**

Le paiement sera à effectuer au plus tard le **25/01/2026**

Le règlement sera à effectuer en fonction du mode de paiement que vous avez mis en place auprès de votre MSA (prélèvement, virement, téléversement, chèque).

Pour la DSN envoyée le, 11/01/2026

Cotisations

Cotisations Part Patronales (PP)	13,52 €
dont exonération :	0,00 €
dont réduction :	12,21 €

Cotisations Part Ouvrières (PO)	8,49 €
dont exonération :	0,00 €
dont réduction :	0,00 €

Montant total des cotisations	9,80 €
--------------------------------------	---------------

Prélèvements à la source (PAS)	0,00 €
---------------------------------------	---------------

Montant net à payer (Cotisations + PAS) : 9,80 €